



## CIQ CASTELLANE-CANTINI-PRADO

C.M.A. – 36, Rue Falque

13006 MARSEILLE

Tél. 06 26 07 71 68

[contact@ciq-castellane.fr](mailto:contact@ciq-castellane.fr)

Site : [www.ciq-castellane.fr](http://www.ciq-castellane.fr)

### PROCES VERBAL DU C.A. DU 9 FEVRIER 2026

#### Résidence L' Etoile à 18 h 30

Présents : Gilbert Boissier, Brigitte Courtoisier, Paule Villegas, Evelyne San José, Dominique Schmitt, Mireille Azulay, Cyril Pimentel, Julia Legrand, Anne Magnan, Volker Heiermann.

Absents et excusés ; Irène Ascione, Jacqueline Aubert, Gérard Andreani, Christelle et Isabelle Grenier, Daniel Darmon., Lucette Serret.

Préambule : Gilbert a envoyé les statuts à la Préfecture et la constitution de notre conseil d'administration. Il a régularisé notre situation. Puis nous avons rempli la convention avec le CMA 36 rue Falque.

Nous nous inquiétons pour la santé de Jacqueline, qui est indisponible et doit subir une nouvelle opération.

#### ORDRE DU JOUR :

- 1) **Règles de bonne conduite d'une réunion** : il faut respecter l'ordre du jour. Pas de digressions. On ne coupe pas la parole. Si possible, on lève le doigt pour intervenir.
- 2) **Fonctionnement du CIQ** :

A tour de rôle, chaque administrateur émet des souhaits :

- Que les statuts soient respectés : organisation d'une AG chaque année, déclarations en Préfecture dans les délais impartis, etc.
- Pour cette année, nous n'avons pas envoyé nos vœux aux adhérents de façon normale.
- Qu'il y ait plus de réunions du Conseil d'Administration et de manière plus régulière
- Que la vie du CIQ soit plus dynamique
- Que les administrateurs ne soient pas tenus à l'écart de la vie du CIQ, qu'ils soient respectés
- Que les administrateurs soient au courant de ce qui se passe au sein du CIQ et de la vie du quartier
- Que le CIQ détermine comment s'emparer collectivement des préoccupations des riverains (principe de démocratie)
- Que la comptabilité détaillée soit disponible aux membres du CA et à minima à la trésorière. A ce jour, aucun élément disponible sur la comptabilité depuis des

années. C'est pourtant le fruit du travail des administrateurs. Sans ces éléments, aucun administrateur ni même la trésorière ne peut assumer son rôle.

- Que les courriers de la présidente ne soient pas dictés (problèmes de transcription et de fautes rendant inéligibles certains écrits).
- Que les courriers à l'attention du CIQ ne soient plus uniquement reçus par la présidente, qui plus est sur sa boîte personnelle. Cela entrave la circulation d'information au sein du CIQ.
- Que les administrateurs puissent occuper un rôle au sein du CA, qu'ils puissent s'investir. Il faudrait donc que soit clarifié le rôle premier du CIQ et les rôles à assumer au sein du CIQ en tant qu'administrateur.
- Que le CIQ ne serve pas uniquement à organiser des vide-greniers.
- Que les dates de réunions de C.A. soient programmées collectivement et à l'avance.
- Que les idées soumises soient étudiées : ex : étudier la possibilité de places résidents dans les parkings voisins à des prix moindres.

Face à ces constats et souhaits, les membres du C.A. émettent des pistes de solutions pour améliorer le fonctionnement du CIQ.

Suite à ces échanges, est décidé collectivement d'écrire un courriel à Jaqueline AUBERT, présidente du CIQ, pour lui demander avant lundi 16 février 17h :

- Que les échanges de mails avec nos partenaires et organismes doivent passer par une boîte email commune comme demandé par la fédération ([presidence@ciq-castellane.fr](mailto:presidence@ciq-castellane.fr)) et non par une boîte personnelle, confidentielle et non accessible
- Que la trésorière dispose de tous les documents nécessaires à l'exercice de ses fonctions : comptabilité, relevés bancaires 2025, moyens de paiement

Sans ces éléments, les membres du CIQ émettent le souhait d'organiser une nouvelle élection de bureau lundi 16 février afin que le CIQ puisse fonctionner.

### **3) Préparation de l'AG**

On envisage la tenue d'une AG. Pour l'année 2025. Potentiellement juste avant ou juste après les élections municipales.

### **4) Pétitions**

En tant que CIQ, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les pétitions concernant la prolongation du tram, dans d'autres quartiers. Cela ne peut être que des initiatives individuelles. Il en est de même au sujet de la pétition sur le Boulevard Urbain Sud.

Aucun membre du CA du CIQ n'est donc habilité à donner son avis au nom du CIQ sur ces 2 sujets.

Anne Magnan  
Secrétaire